



Genève, le 26 avril 2022

Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse du département de la sécurité, de la population et de la santé**

### **Inauguration du Centre Cantonal de Biométrie**

**Ouvert au public depuis le 29 mars 2022, le centre de biométrie du canton de Genève a été inauguré ce jour par les autorités. Passage obligé, pour chaque résident genevois, qu'il soit suisse ou étranger, et pour chaque travailleur frontalier, ce centre offre désormais une nouvelle carte de visite au canton.**

Conçu et dimensionné pour gérer l'accroissement sensible du nombre de prise de données biométriques dû au remplacement progressif des titres de séjour européens anciennement au format papier par des documents au format carte de crédit, ce centre permet d'accueillir confortablement et efficacement le public. Tant le choix des matériaux, des couleurs ou encore des équipements ont été pensés pour offrir aux usagers un parcours alliant rapidité et efficience dans une atmosphère chaleureuse et apaisée. Ainsi que le relève Monsieur Mauro Poggia, vice-président du Conseil d'Etat chargé du département de la sécurité, de la population et de la santé: *"Le centre cantonal de biométrie démontre qu'il est parfaitement possible de concevoir des services publics à la fois modernes et performants, à visage humain."*

L'aboutissement de ce projet est également le fruit d'une collaboration réussie et d'un dialogue constructif entre différents services de l'Etat.

En réunissant les prestations pour les Suisses et les ressortissants étrangers dans un lieu unique et en misant sur la polyvalence des collaborateurs, ce centre permet de développer une réelle synergie métier. La réalisation de ce centre selon les préceptes du "smart office" démontre qu'il est en effet parfaitement possible de conjuguer bien-être des collaborateurs et accueil du public. Concrètement, il s'agit de disposer d'espaces modulables et adaptables selon la nature des tâches et des activités effectuées. *"Ce concept est complètement novateur à l'Etat, mais il prendra de plus en plus d'ampleur dans les années à venir, conformément à la nouvelle stratégie RH "travailler autrement", validée par notre gouvernement en 2020."* confirme M. Serge Dal Busco, président du Conseil d'Etat et conseiller d'Etat chargé du département des infrastructures.

Depuis son ouverture le 29 mars 2022, sur une période de 17 jours ouvrables, le centre a accueilli 5570 personnes pour la saisie de leurs données biométriques. Avec une moyenne de rendez-vous honorés par jour passée de 259 à 369 entre la première semaine d'exploitation et la semaine dernière, le centre continuera à déployer progressivement sa pleine capacité, soit 700 personnes/jour, d'ici la fin de l'année. Cette montée en puissance doit permettre de faire passer le délai moyen de prise de rendez-vous qui est actuellement de 8 semaines, à 6 semaines à la fin mai 2022, puis à terme, à 2 semaines.

Pour toute information complémentaire:

*M. Bernard Gut, directeur général, OCPM, DSPS, par l'intermédiaire de N. Riem, responsable de la communication, T. 022 546 48 86*